



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 4 septembre 2009

La Haute-Marne, territoire d'expérimentation des manuels scolaires numériques

Dans le cadre de l'expérimentation d'accès aux manuels numériques lancé en septembre 2009 par le ministère de l'Éducation nationale, le conseil général de la Haute-Marne a retenu trois établissements : le collège de La Rochotte à Chaumont, celui des Trois Provinces à Fayl-Billot et le collège René-Rollin à Chevillon.

Le manuel numérique, outil d'enseignement commun aux élèves, à l'équipe éducative et aux parents, fait l'objet en cette rentrée scolaire 2009 d'une expérimentation nationale.

Celle-ci est menée dans une vingtaine de départements (répartis sur douze académies) ayant déjà effectué une démarche de généralisation des espaces numériques de travail (ENT). Engagé depuis 2003 dans cette démarche avec le Rectorat de Champagne-Ardenne, le conseil général de la Haute-Marne a sélectionné les établissements de La Rochotte à Chaumont, des Trois Provinces à Fayl-Billot et René-Rollin à Chevillon pour expérimenter l'usage des manuels numériques. **11 classes de 6^{ème}* réparties dans ces trois collèges** sont ainsi concernées : 5 classes (environ 150 élèves) pour Chaumont, 2 (environ 60 élèves) pour Fayl-Billot et 4 (environ 120 élèves) pour Chevillon, soit au total **près de 330 élèves**.

Un équipement interactif

Le financement de cette opération est réparti entre l'Etat et le conseil général de la Haute-Marne. Une subvention spécifique est versée par le ministère de l'Éducation nationale afin de financer l'acquisition des licences des manuels numériques dans chaque établissement. **Le Département finance quant à lui les équipements des collèges afin que ceux-ci disposent d'un tableau blanc interactif (TBI) par classe concernée et d'un ordinateur associé à chaque TBI.** Outre ce matériel, le collège des Trois Provinces à Fayl-Billot va disposer dans les deux salles de classe équipées d'un ordinateur pour 2 élèves, soit 30 postes.

L'accès aux manuels scolaires numériques (disponibles dans les 4 matières que sont l'histoire-géographie, le français, les SVT et les mathématiques) s'effectue depuis des espaces différents dans les établissements grâce à des matériels informatiques connectés à Internet : les salles de classe mais également les centres de documentation et d'information, les salles multimédias, les salles de permanence et tout autre lieu dans lequel une connexion au réseau informatique est possible.

Un suivi de l'expérimentation s'effectuera par le ministère de l'Éducation nationale, avec un référent académique pédagogique dans chaque académie.

Les 23 collèges haut-marnais en espace numérique de travail

Engagé depuis quelques années dans une politique d'équipement Internet pour les foyers haut-marnais, le conseil général de la Haute-Marne a été sélectionné en 2003 par le ministère de l'Éducation nationale pour être **l'un des 10 territoires d'expérimentation du cartable électronique**. 4 collèges (Les Trois Provinces à Fayl-Billot, Saint-Saëns à Chaumont, Marie-Calvès à Froncles et Paul-Claudiel à Wassy) ont ainsi testé, de 2004 à 2006, de multiples solutions techniques existant sur le marché. Lors de la rentrée scolaire 2007, l'espace numérique de travail a été généralisé aux 23 collèges haut-marnais après un appel d'offres européen. Près de 8 000 collégiens ainsi que leurs parents utilisent désormais ce dispositif.

**ce niveau ayant été choisi par le ministère de l'Éducation nationale en raison de l'entrée en vigueur de nouveaux programmes pour plusieurs disciplines*